

<b><i>Intitulé</i></b>	<b>Formation Qualifiante Sport Santé « Sport sur Ordonnance »</b>
<b><i>Finalité de la formation</i></b>	La formation Sport-Santé, s'adresse à toute personne (professionnelle ou bénévole) souhaitant développer ses compétences pour intervenir auprès de personnes « en difficulté de santé » et/ou proposer des activités adaptées aux limites fonctionnelles de leurs pratiquants (outils, méthodes, enseignements)
<b><i>Durée et modalités de la formation</i></b>	Module de 5 jours : 35 heures en organisme de formation (7h/jour) Horaires de formation : 9h – 17h (sous réserve de modifications) En présentiel et en distanciel
<b><i>Pré-requis</i></b>	Être âgé de 18 ans révolus à l'entrée en formation Être titulaire d'un diplôme fédéral ou professionnel dans le champ de l'animation sportive (BAF, BF, CQP, BPJEPS, BEES ...) Être titulaire du PSC1 ou équivalent à l'entrée en formation Copie de la carte professionnelle et/ou de sa licence d'encadrant/animateur
<b><i>Objectifs de la formation</i></b>	Développer et perfectionner les compétences des animateurs pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier l'environnement sport santé, les orientations politiques nationales et territoriales, les actions impulsées par l'état</li> <li>- Assurer l'animation en toute sécurité</li> <li>- Evaluer pour s'adapter aux capacités fonctionnelles des pratiquants</li> <li>- Organiser des activités pour un public fragilisé</li> <li>- Identifier les pathologies et leurs répercussions psychosociologiques</li> <li>- Choisir une activité adaptée</li> </ul>
<b><i>Contenu de la formation :</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'environnement socio-politique et fédéral du sport-santé</li> <li>- Sport Santé, sédentarité et dispositif « Sport sur Ordonnance »</li> <li>- Le rôle de l'animateur Sport Santé</li> <li>- Rappel sur les signes d'alerte et les gestes de premiers secours</li> <li>- Objectifs et analyse des tests d'évaluation des capacités fonctionnelles du pratiquant</li> <li>- Publics fragilisés : les notions de capacité/d'incapacité</li> <li>- Caractéristiques des pathologies et leur impact physique et psychologique</li> <li>- Conception et animation d'une séance adaptée Sport Santé</li> </ul>
<b><i>Méthodes et moyens pédagogiques</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports théoriques</li> <li>- Interventions de professionnels de santé</li> <li>- Travaux en sous-groupe et/ou travaux individuels</li> <li>- Pratique /mises en situation d'animation (tests de capacités, animation de séances...)</li> <li>- Observations de séances avec publics fragilisés</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges / témoignages</li> </ul>
<p><b>Moyens d'évaluation des compétences acquises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitutions des travaux de groupe et individuel sur la notion du Sport Santé</li> <li>- Mise en place et analyse des tests de « capacités fonctionnelles » définis par le sport santé</li> <li>- Etude de cas liés à l'accueil des publics fragilisés (notion de sécurité)</li> <li>- Animations/analyses de séances adaptées à un public « en difficulté de santé »</li> </ul>
<p><b>Epreuves de certification</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- QCM sur l'environnement du Sport Santé et connaissances spécifiques</li> <li>- Conception d'une séance et animation d'une séquence adaptée à un public et une pathologie spécifique</li> </ul>
<p><b>Sanctions*</b></p>	<p>Attestation de formation</p> <p>Diplôme fédéral * sous réserve de réussite aux attendus des épreuves de certification</p> <p>Obtention du module complémentaire « Activités Physiques Sur Prescriptions Médicales » pour les titulaires d'un CQP éligible à cette mention</p>

\* Formation reconnue par l'arrêté du 08 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée

Modifs au 17/02/2021